

Agreste Aquitaine

Analyses et résultats

Numéro 65 - février 2013



Recensement Agricole 2010

Un agriculteur sur quatre exerce un second métier

En agriculture, le recours à des activités extérieures existe depuis longtemps. La pluriactivité, des exploitants aussi bien que des ménages, contribue aux ajustements du financement de l'exploitation et du revenu des ménages.

En 2010, 9 700 exploitants, soit 22% des chefs aquitains, exercent un second métier non agricole. 16% considèrent même leur activité agricole comme secondaire.

Ils travaillent sur des exploitations plus petites, qui permettent de dégager du temps de travail pour une autre activité. Leur formation agricole est souvent moindre, et leur installation a moins bénéficié des DJA.

Le rôle des conjoints a beaucoup évolué, avec à la fois un développement du travail extérieur et une reconnaissance statutaire du travail sur l'exploitation. Aujourd'hui, 15% des couples ont tous deux un travail hors de l'exploitation. Agreste Aquitaine fait le point sur les exploitants pluriactifs en 2010, leurs caractéristiques et celles de leur outil de travail.

Clélie GARNIER

La quasi-totalité des personnes ayant un emploi n'exercent qu'un seul métier, le plus souvent chez un seul employeur, quelquefois plusieurs. En France, 2% des actifs occupés en 2010 cumulent plusieurs métiers. Cette part a augmenté depuis 2003 (enquêtes Emploi, Insee), aussi bien chez les salariés que les non salariés. Parmi ces derniers (agriculteurs exploitants, artisans, commerçants, chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus, professions libérales), les agriculteurs sont plus nombreux à exercer plusieurs métiers.

L'image classique de l'agriculture est celle d'un métier où l'on ne compte pas ses heures. Pourtant, 22% des exploitants aquitains font le choix d'exercer un second métier, non agricole, en plus de leur travail sur leur exploitation.

Le Recensement Agricole permet de dresser un portrait de ces agriculteurs.

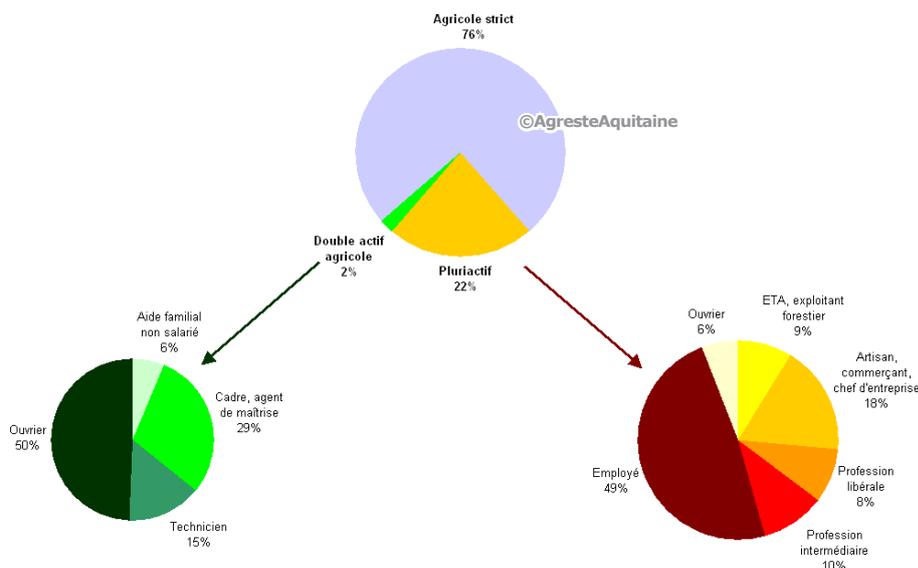
Parmi les 43 055 chefs d'exploitations aquitains, 900 exercent par ailleurs une autre activité dans le domaine agricole (ouvrier sur une autre exploitation...), et 9 700 une autre activité non agricole (profession intermédiaire, commerçant...).

Les exploitants sont dits « pluriactifs » dès lors qu'ils exercent, en sus de leur activité sur l'exploitation, une seconde activité qui ne relève pas de l'agriculture (exception faite des entrepreneurs de travaux agricoles, aussi considérés comme pluriactifs).

On exclura donc par la suite les double actifs agricoles (ceux qui ont une autre activité agricole, salariée ou non). Le terme « pluriactif » sera ici employé pour les double actifs stricts (non agricoles).

Un quart des exploitants agricoles exercent un second métier

Les exploitants selon leur seconde activité



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

DOUBLE ACTIFS : UN DEUXIÈME EMPLOI SALARIÉ

L'Aquitaine est une des régions françaises où la pluriactivité des chefs est la plus présente : 22% contre 19% des exploitants pour le reste de la France. Ils représentent 225 800 hectares, soit 16% de la SAU régionale, et pèsent pour 11% de la PBS aquitaine.

Lorsqu'un exploitant est pluriactif, il place le plus souvent (sept fois sur dix) son activité agricole au second rang.

Pour simplifier la lecture, on appellera dans cette publication « exploitants principaux » les exploitants dont l'activité principale reste l'agriculture, et « exploitants secondaires » ceux dont l'activité principale n'est pas agricole.

Ces termes restent des conventions, il ne faut pas les confondre avec les dénominations de la MSA (exploitants à titre principal ou à titre secondaire), qui se basent sur des critères de temps de travail et de montant des revenus.

Au Recensement Agricole, c'est l'exploitant qui choisit le « classement » de ses activités, ce peut être aussi bien sur des critères de temps, de revenu, d'affectif...

L'emploi extérieur prioritaire

Le temps consacré aux activités semble en tout cas jouer un rôle dans le choix de l'« importance » de l'une ou l'autre activité : neufs exploitants secondaires sur dix travaillent moins d'un mi-temps sur leur exploitation, tandis que les trois quarts des exploitants principaux y consacrent plus d'un mi-temps.

Les agriculteurs pluriactifs exercent en majorité un deuxième métier salarié (70% pour les exploitants secondaires et 51% pour les principaux), principalement employé. Ils assurent un revenu régulier au ménage, qui peut permettre de compenser les aléas des revenus agricoles.

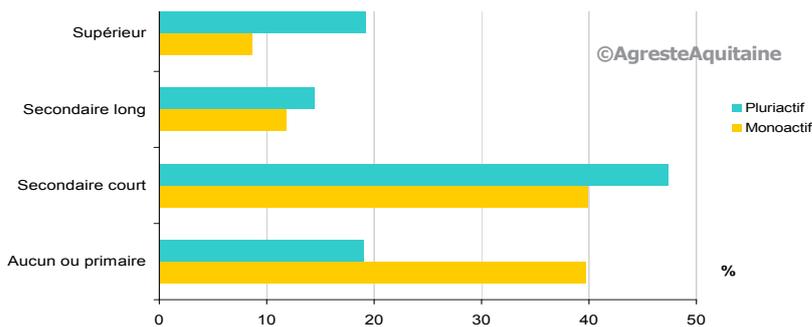
Les exploitants faisant le choix d'un second métier non salarié sont généralement artisans, commerçants ou chefs d'une entreprise. Les exploitants principaux sont cependant plus nombreux à être exploitants forestiers ou entrepreneurs de travaux agricoles.

Diplômes agricoles et DJA favorisent la monoactivité

Le fait d'être pluriactif ne dépend pas particulièrement de l'âge. Si l'âge moyen des pluriactifs et monoactifs diffère (48 ans contre 54 ans), c'est parce que cette mesure introduit un biais : les exploitants comptent beaucoup de retraités, très peu

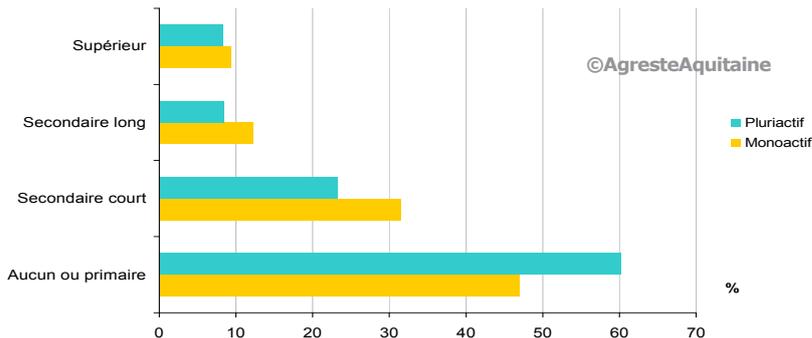
Les pluriactifs ont une meilleure formation générale...

Part des pluriactifs selon la formation générale



... mais une moindre formation agricole

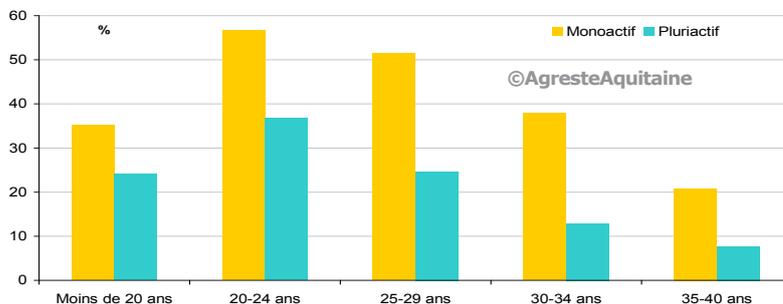
Part des pluriactifs selon la formation agricole



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Moins de DJA pour les pluriactifs

Part des DJA selon l'âge à l'installation et l'activité



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

nombreux à exercer un second métier en plus de leur activité sur l'exploitation.

Ainsi, la structure d'âge, pour les exploitants de moins de 60 ans est identique entre mono et pluriactifs.

Le niveau du diplôme le plus haut est le même, à âge égal, entre ces deux populations.

Cependant, la formation initiale révèle une « spécialisation » : les monoactifs ont un meilleur diplôme agricole (22% sont diplômés au moins du Bac, contre 17% des pluriactifs), tandis que les pluriactifs ont un meilleur diplôme de formation générale (34% sont diplômés au moins du Bac, contre 20% des monoactifs).

De même, la formation continue est plus prisée par les exploitants monoactifs.

Quel que soit l'âge, l'obtention de la Dotation Jeune Agriculteur (DJA) est beaucoup plus forte pour les monoactifs : 35% contre 16% des pluriactifs.

Contrainte ? Choix ? Ces exploitations peuvent ne pas correspondre aux « modèles » des exploitations visées par ces aides (la dotation est d'ailleurs réduite quand le jeune agriculteur s'installe à titre secondaire). La formation agricole, si elle est insuffisante pour l'obtention de la DJA, pourrait également expliquer en partie cette différence.

38% DES PLURIACTIFS SPÉCIALISÉS EN GRANDES CULTURES

La pluriactivité est particulièrement forte dans les exploitations spécialisées en

grandes cultures (36% des exploitants sont pluriactifs). Elle est également bien représentée en cultures fruitières, et en élevage de bovins viande ou d'ovins-caprins.

A l'inverse, dans les élevages de bovins lait, hors sol, ou les exploitations maraîchères, très peu d'exploitants sont pluriactifs.

Selon qu'elles requièrent une présence plus ou moins constante de l'exploitant, un besoin plus ou moins fort de main-d'oeuvre, certaines spécialisations freinent ou facilitent la pluriactivité. Ce sont les mêmes pour les exploitations du reste de la France, à une exception notable : la viticulture.

En France, la pluriactivité est la plus forte chez les viticulteurs, mais pas en Aquitaine. La région a une particularité, ses viticulteurs sont bien moins nombreux à livrer en cave coopérative, la plupart d'entre eux vinifient eux-mêmes, et beaucoup commercialisent leur vin. En fait, d'une certaine manière, ils exercent déjà plusieurs métiers.

Des exploitations plus petites

Quels que soient l'âge de l'agriculteur et le type de spécialisation de son exploitation, les pluriactifs ont une exploitation de surface plus réduite (11 hectares de moins en moyenne) et de taille économique bien plus faible (PBS inférieure de 61 000 euros en moyenne).

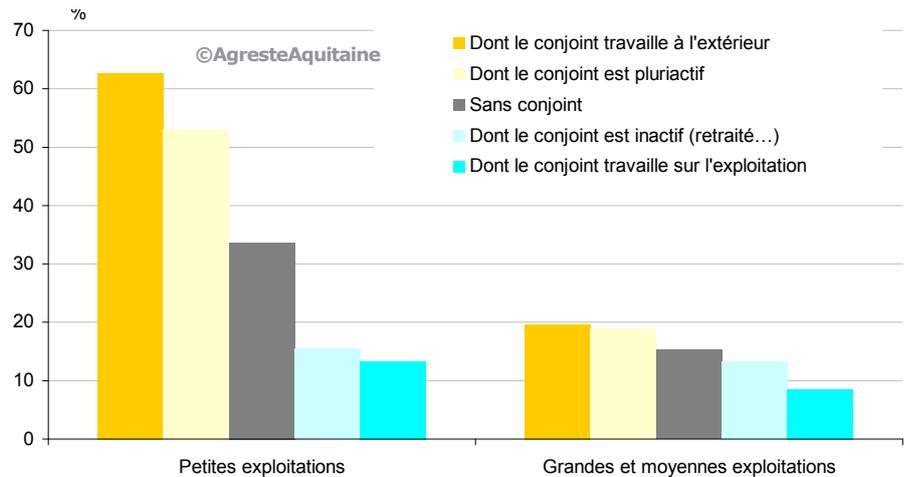
Les terres exploitées sont plus souvent en faire-valoir direct, mais cela semble plus lié à la taille plus réduite de l'exploitation qu'au fait d'être pluriactif (de manière générale, les exploitations de SAU plus faible auront plutôt tendance à être en faire-valoir direct).

De nombreux facteurs caractérisent la pluriactivité : petite taille de l'exploitation, poids économique réduit, spécialisation particulière... Le lien entre ces caractéristiques et le fait d'être pluriactif jouent sans doute dans les deux sens : certains types d'exploitations favorisent la mise en œuvre d'une pluriactivité, plus ou moins contrainte, pour avoir des revenus viables. A l'inverse, l'exploitant peut aussi choisir tel ou tel type d'exploitation parce que c'est dans son projet d'exercer un second métier et que ce type d'exploitation lui laisse le temps et la possibilité financière de mener ces deux projets de front.

Malgré un temps de travail plus réduit sur l'exploitation des pluriactifs, la répartition du volume de travail nécessaire au fonctionnement de l'exploitation garde la même structure, que l'agriculteur soit double actif ou non. Dans les petites exploitations, le chef réalise la majeure

Les couples travaillent ensemble sur l'exploitation, ou ont tous les deux un travail extérieur

Part de chefs pluriactifs selon l'activité du conjoint et la taille d'exploitation



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

partie du travail, dans les moyennes et grandes ce travail est réparti principalement entre le chef d'exploitation et les salariés permanents ou saisonniers. Il n'y a pas d'apport de travail pour « compenser » le temps consacré à la seconde activité de l'exploitant. On note cependant un recours légèrement accru à la main-d'oeuvre familiale (hors conjoints et coexploitants), et aux ETA.

La pluriactivité des agriculteurs semble être un phénomène structurel, inhérent à une partie de l'agriculture : depuis 1970, la part des pluriactifs est stable (en Aquitaine comme dans le reste de la France), ainsi que la proportion de pluriactifs principaux ou secondaires. De même, alors qu'en dix ans l'agriculture aquitaine s'est transformée (agrandissement, « professionnalisation » et spécialisation des exploitations), la pluriactivité n'a pas progressé dans un type particulier d'exploitation (taille économique, spécialisation).

15% DES COUPLES ONT TOUS DEUX UN TRAVAIL EXTÉRIEUR

L'agriculture est régulièrement analysée par le biais des ménages. Historiquement, les ménages étaient en effet particulièrement « homogames » en agriculture, les deux conjoints travaillant dans le même domaine (Insee, enquête étude de l'histoire familiale 1999).

Le rôle des conjoints dans l'activité de l'exploitation a beaucoup évolué depuis les années 1970 : développement du travail à l'extérieur, reconnaissance accrue du travail fourni (souvent sans statut) grâce au développement des formes sociétaires et du statut de coexploitant, transition d'un système d'agriculture familiale à

celui d'entreprise agricole... Le plus gros de cette mutation s'est effectué avant les années 2000, mais il se poursuit encore.

Plus de six agriculteurs aquitains sur dix vivent en couple en 2010. Quel rôle joue, ou non, le conjoint dans l'exploitation ? Peut-on parler de stratégies de couples ?

43% des conjoints travaillent exclusivement sur l'exploitation, plus d'un quart travaille à l'extérieur, et 15% sont pluriactifs, les autres conjoints étant inactifs (retraité, chômeur...). Les conjoints travaillant à l'extérieur, de manière exclusive ou non, ont presque tous un emploi salarié (employé, profession intermédiaire).

En dix ans, la part des conjoints travaillant à l'extérieur ou des conjoints pluriactifs a augmenté. L'effet générationnel est d'ailleurs présent dans la pyramide des âges, plus le conjoint est jeune, plus il travaille hors de l'exploitation, tandis que les conjoints âgés de 50 à 60 ans travaillent exclusivement sur l'exploitation pour la majorité d'entre eux.

Apport d'un deuxième revenu

De manière générale, les revenus des ménages agricoles sont relativement faibles par rapport au reste de la population active, même s'il reste toujours délicat de comparer les revenus des activités agricoles, très volatiles d'une année sur l'autre, aux autres revenus. Le niveau de vie (revenu disponible rapporté au nombre d'unités de consommation du ménage) des ménages agricoles tend à rattraper peu à peu celui des autres ménages, malgré une grande disparité des situations.

Dans les petites exploitations comme dans les moyennes et grandes, on distingue deux groupes. D'un côté des couples « strictement » agricoles : le chef est

souvent monoactif, le conjoint travaille sur l'exploitation ou est inactif. De l'autre côté, des couples qui apportent un revenu extérieur à l'exploitation : le chef est plus souvent pluriactif, le conjoint travaille à l'extérieur ou est pluriactif.

L'apport de revenus extérieurs réguliers, du conjoint ou du couple, permet de lisser les revenus, d'assurer une « réserve » en cas d'années de faible production, et d'aider à l'investissement. Il peut également favoriser les emprunts, puisqu'il garantit une régularité plus grande des rentrées d'argent.

La pluriactivité est plus développée dans les communes situées en grandes et moyennes aires urbaines, où plus d'un quart des exploitants exercent un second métier non agricole. De même, la part des conjoints exerçant un métier non agricole (avec ou non une activité sur l'exploitation) y est bien plus forte.

La proximité des villes offre sans doute une plus grande offre d'emploi dans un secteur restreint, et/ou limite de fait le développement de l'exploitation à cause d'une urbanisation plus prégnante.

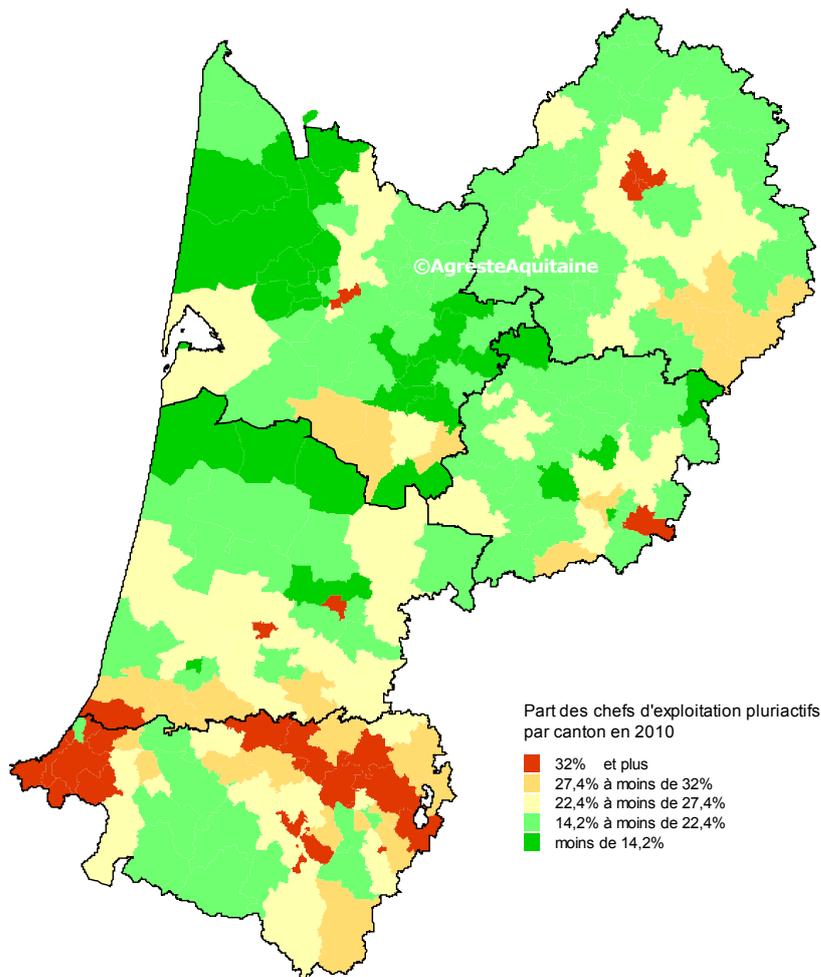
Diversification et pluriactivité sont compatibles

La diversification, si elle n'est pas « directement » de la pluriactivité (elle reste liée à l'exploitation agricole), sort cependant du cadre de l'activité agricole stricte de production, qu'elle prolonge vers l'amont ou l'aval. Elle nécessite du temps, de la main-d'œuvre, et des savoir-faire différents.

En Aquitaine, une exploitation sur dix pratique une ou plusieurs activités de diversification, principalement la transformation de produits agricoles, le tourisme à la ferme et les travaux à façon. Certains chefs d'exploitation cumulent même pluriactivité et diversification.

Les exploitations dont le chef est exploitant secondaire sont très peu nombreuses à faire de la diversification (6%). Par contre, un quart des exploitants principaux pratiquent une activité de diversification. La moitié effectuée du travail à façon agricole, et 15% du travail à façon non agricole (travaux pour des collectivités, des particuliers...). Les autres pratiquent transformation de produits et agritourisme. ■

Pluriactivité faible en Gironde, forte en Pyrénées-Atlantiques



Part des chefs d'exploitation pluriactifs par canton en 2010

- 32% et plus
- 27,4% à moins de 32%
- 22,4% à moins de 27,4%
- 14,2% à moins de 22,4%
- moins de 14,2%

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

CHIFFRES CLÉS DE LA PLURIACTIVITÉ EN AQUITAINE

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Aquitaine
Chefs pluriactifs	1 941	1 583	1 419	1 476	3 238	9 657
Part chefs pluriactifs (%)	22,4	16,8	24,5	20,5	27,1	22,4
Part chefs dont l'activité agricole est secondaire (%)	16,1	12,9	16,3	12,8	20,1	16,0

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

	SAU moyenne (ha)	PBS moyenne (€)	UTA / exploitation	UTA familiales / exploitation
Pluriactifs	23,7	45 410	0,87	0,56
Monoactifs	35,1	106 440	1,96	1,14

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

© AGRESTE
2013
Prix : 2,50 €



Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr> et de la DRAAF Aquitaine : <http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr>

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
51, rue Kiéser - CS 31387 - 33077 BORDEAUX CEDEX
Tel : 05.56.00.42.09 - Fax : 05.56.00.42.90
Courriel : contact.srise.draaf-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directeur Régional : Hervé DURAND
Directeur de publication : Jean-Pierre MORZIERES
Composition - Impression : SRISSET Aquitaine
Crédit photo ©Photothèque MAAF
Dépôt légal à parution - N° CPPAP : 2250 AD - ISSN : 1283 - 5412